



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2011-3240
Demande : Nouvelle préparation commerciale
Produit : Advantage II Chaton
Numéro d'homologation : 31517
Matières actives (m.a.) : Imidaclopride
Pyriproxyfène
Numéro de document de l'ARLA : 2459203

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer un nouveau produit à usage domestique, Advantage II Chaton, qui contient de l'imidaclopride et du pyriproxyfène et qui est destiné au traitement antipuce localisé chez les chats.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises aux fins de la présente demande.

Évaluations sanitaires

Le produit Advantage II Chaton devrait présenter une légère toxicité aiguë par voie orale et une faible toxicité aiguë par voie cutanée et par inhalation chez les rats. Il est jugé modérément irritant pour les yeux et non irritant pour la peau chez le lapin et il ne constitue pas un sensibilisant cutané chez le cobaye. D'après les études sur la sécurité des animaux de compagnie et les renseignements supplémentaires fournis, l'utilisation du produit proposé sur des chatons est jugée sans danger si les instructions figurant sur l'étiquette sont respectées.

D'après l'évaluation révisée des risques pour la santé menée sur l'imidaclopride et le pyriproxyfène ainsi que les résultats de l'examen toxicologique révisés, l'exposition résidentielle et les risques potentiels pendant l'application pour les adultes et les jeunes, et après l'application pour les adultes, les jeunes et les enfants, sont jugés acceptables.

Évaluation de la valeur

La valeur du produit Advantage II Chaton a été établie en fonction de produits précédents contenant de l'imidaclopride et du pyriproxyfène pour traiter les puces de manière localisée chez les chats (Advantage II Chat de grande taille, numéro d'homologation 27586 et Advantage II Chat de petite taille, numéro d'homologation 27585).

Conclusion

Après examen de la demande, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a approuvé l'homologation de l'insecticide Advantage II Chaton pour traiter les puces de manière localisée chez les chats.

References

PMRA

Document

Number	Reference
172744	2002, Toxicological Summaries DACO: 4.1
2084167	2009, Evaluation of The General Safety of M880 DACO 4.9
1171253	1985, Residues of Bay 7391 10% w/v Spot-on in the Coat of Dogs at Various Times after Treatment.' DACO 5.9
1171254	1996, Kinetics of Imidacloprid in the Fur of Cats after Dermal Application of Imidacloprid Spot-on 10% . DACO 5.9
1171255	1996, Kinetics of Imidacloprid in the Fur of Cats after Dermal Application of Imidacloprid Spot-on 10% . DACO 5.9

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.